



PROCES-VERBAL DU CVS

Séance du vendredi 16 juin 2023 – 16h

Etaient présents :

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA
Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante
M. Yannick LEFAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA
Mme Marie-Ange MATHOUILLET – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Odette GUYOT – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Bernadette TRUCHOT – Représentante des Résidents – suppléante
Mme Eliane DUPONT – Représentante des Résidents - suppléante
Mme Danièle OHLSSON – Représentant des Familles – titulaire
Mme Brigitte FLACELIERE – Représentante des Familles – titulaire
M. Francis PIERRE – Représentant des Familles – titulaire
M. Jean-Paul CARRION – Représentant des Familles – suppléant
Mme Marie-Pierre COLLINET – Représentante des Familles – suppléante
Mme Catherine CHOMARD – Représentante des Familles - suppléante
Mme le Dr Amandine FARINOT – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA
Mme Claire MEGNE – Représentante du personnel – titulaire
Mme Nadia LOUZIER – Représentante du personnel – suppléante
Mme Isabelle AMICE – Cadre de santé de l'EPCAPA
Mme Catherine PIANA – Cadre de santé de l'EPCAPA
M. Mickaël JEANNIARD – Animateur de l'EHPAD « Le Port du canal »
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »

Excusés :

M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire
Mme Christelle SIGOILLOT – Représentante du Conseil Départemental
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Animatrice aux Marguerites
Mme Laurianne PINCOT – IDE coordinatrice de l'EPCAPA
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA
Mme Murielle PAULIN – Psychologue de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 16h.

1. Approbation du PV du 11/04/2023

☞ Le Procès-verbal du CVS 11/04/2023 est adopté à la majorité des membres présents.

2. Point EHPAD Les Jardins Voltaire – Paulette Guinchard

Monsieur le Directeur aborde le point relatif au nouvel établissement qui portera le nom d'EHPAD Les Jardins Voltaire – Paulette Guinchard. Il précise que des réunions d'informations ont eu lieu dernièrement avec les résidents des 2 sites mais également avec les familles. Ces réunions ont permis de faire un point d'étape quant aux travaux en cours mais aussi de répondre à l'ensemble des interrogations des résidents et des familles. Un compte-rendu de ces réunions sera envoyé à toutes les familles et mis à disposition des résidents.



A ce sujet, Monsieur le Directeur évoque une des inquiétudes soulevées lors de ces réunions et qui concerne la possibilité pour les résidents de pouvoir disposer d'un réfrigérateur dans leurs chambres. Il précise qu'initialement il avait été décidé que les réfrigérateurs ne seraient pas autorisés mais que la direction a souhaité revenir sur cette position et ainsi permettre aux résidents de pouvoir s'équiper d'un « frigo de bureau » de très petite taille qui pourrait être installé sur ou sous le bureau de la chambre.

Monsieur le Directeur évoque également une question récurrente émanant des familles à savoir, combien de temps leur sera allouée pour récupérer les meubles et affaires des résidents qui ne pourront pas être déménagés. A cette question, Monsieur le Directeur répond que les familles disposeront d'un délai d'un mois pour ce faire.

Madame FLACELIERE souhaite savoir si un accompagnement psychologique sera proposé pour les résidents les plus inquiets. Monsieur le Directeur indique que dès à présent les personnels et notamment les référents désignés pour chaque résident sont vigilants à signaler aux cadres et à la psychologue de l'EPCAPA si un résident semble particulièrement inquiet. Madame AMICE précise que la plupart des résidents verbalise leurs inquiétudes et que la présence d'un agent référent pour les accompagner dans ce changement à venir leur permet d'avoir un interlocuteur privilégié qui peut répondre à l'ensemble de leurs interrogations. Madame MEGNE ajoute qu'en tant que référente elle veille particulièrement à rassurer les résidents quant au déménagement et à l'arrivée dans le nouveau site. Madame AMICE tient à préciser que les référents n'ont pas encore eu le temps de contacter l'ensemble des familles mais que cela va se faire rapidement. Monsieur le Directeur souhaite rappeler qu'en dépit du changement de lieu de vie, les résidents seront toujours entourés du même personnel qui les accompagne au quotidien et des mêmes résidents qu'ils ont l'habitude de côtoyer au cours des repas et des activités.

Madame TENENBAUM ajoute que le déménagement des sites les Marguerites et le Port du canal devenait indispensable eu égard aux normes à respecter pour des établissements recevant du public.

Monsieur le Directeur propose de terminer sur ce sujet en diffusant quelques photos prises dernièrement sur le site.

3. Point qualité (Réclamations et plaintes)

Monsieur le Directeur laisse la parole à Monsieur LEFAIVRE pour poursuivre avec la présentation du point qualité.

Monsieur LEFAIVRE propose d'aborder de façon exhaustive plusieurs réclamations et plaintes ainsi que les réponses apportées. Il indique que la direction a reçu 25 plaintes depuis le début de l'année contre 32 sur toute l'année 2022. L'une de ces plaintes émane de la fille d'une résidente qui considère que les baguettes de pain servie lors des repas ne sont pas de qualité et que les plats principaux ne sont pas servis chauds. Monsieur LEFAIVRE indique qu'il a rencontré la plaignante afin de lui donner des explications et que suite à cet échange des solutions ont pu être trouvées.

Madame CHOMARD souhaite savoir pourquoi ce sont les aides-soignantes qui se charge de la réfection des lits des résidents et non pas les ASH. Madame AMICE prend la parole afin d'expliquer que cela fait partie des tâches qui incombent aux aides-soignantes. Elles doivent veiller à ce que l'entourage du résident soit propre et rangé, que ce soit le lit ou encore l'adaptable et ajoute que cela fait partie d'une prise en charge globale.

Monsieur LEFAIVRE poursuit ensuite par une autre plainte de la fille d'une résidente qui déplore « l'absence de contact avec les médecins de l'EHPAD les Bégonias alors qu'au CHU elle a davantage d'échanges avec les internes et les médecins ». Il indique que ce cas de figure démontre une méconnaissance du rôle du médecin coordonnateur et de la différence entre un service hospitalier et un EHPAD. Il ajoute qu'en réponse à cette plainte, il a été précisé à la plaignante quel était le rôle du médecin coordonnateur et il lui a été indiqué que depuis le 1^{er} juin dernier aucun médecin coordonnateur n'intervenait sur le site les Bégonias suite au départ du Docteur NONCIAUX mais que le recrutement se poursuit activement.

Madame le Docteur FARINOT, médecin coordonnateur intervenant sur le site le Port du canal, en profite pour préciser quelles sont ses attributions. Elle rappelle qu'elle n'a pas le rôle de médecin prescripteur auprès des résidents, ni celui d'assurer leur suivi médical car ce type de missions incombent aux médecins traitants. Le médecin coordonnateur n'a pas pour rôle de soigner les résidents sauf en cas d'urgence. Il se charge de faire le



lien avec les services hospitaliers, les médecins traitants et les divers professionnels de santé ainsi que les familles des résidents lorsque cela est nécessaire.

Monsieur LEFAIVRE termine en rappelant que l'objectif principal de la mise en place de la procédure de traitement des réclamations et des plaintes est de pouvoir examiner tous les dysfonctionnements identifiés afin d'assurer une prise en charge de qualité à l'ensemble des résidents.

Monsieur le Directeur présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour.

4. Point sur les actions d'animation à venir

Monsieur le Directeur laisse la parole à Madame GERBRON qui propose de diffuser une présentation sous forme de PowerPoint des actions d'animations proposées aux résidents.

Madame GERBRON commence par présenter les animations musicales :

- Les anniversaires des résidents organisés chaque mois avec la présence d'un intervenant extérieur
- Du chant avec Nathalie et Annette du Conservatoire de Dijon

Les activités manuelles et artistiques

- Art thérapie avec Aurore PUGLESI sur les 3 sites
- Ateliers gravures au Port du canal

Zoothérapie

- Ani 'nomade qui intervient aux Marguerites
- AZCO
- Aude-Marie, la psychologue des Bégonias qui intervient avec Joyce, sa chienne
- Découverte du brame du cerf, en présence d'un intervenant extérieur, spécialiste depuis 30 ans dans la recherche des animaux blessés
- Rencontre avec un éleveur de lapins
- Visite dans les chambres des résidents de la tortue de Florence, animatrice aux Bégonias

Activités autour des repas

- Sorties au restaurant
- Repas thérapeutiques au cours desquels sont conviés les nouveaux résidents pour un moment d'intégration convivial. Les repas dégustés sont préparés par les résidents.
- Petits déjeuners améliorés au cours desquels sont servi des pancakes, des tartines, du pain grillé, des jus de fruits frais
- Des repas pris en extérieur aux Marguerites et aux Bégonias sur les terrasses aménagées

Les activités physiques

- Gym douce
- Participation à l'EHPAD ATHLON organisé par le CREPS avec comme disciplines l'escrime, le karaté, le rameur, la pétanque, le tango et la sarbacane
- De l'escrime aux Marguerites initié par un stagiaire en animation en présence d'élèves de collège
- Des ateliers équilibre, relaxation et chi Qi gong avec Anne, psychomotricienne de l'EPCAPA

Activités extérieures

- Participation au thé dansant organisé par le CCAS de la ville de Dijon
- Concert au théâtre de Fontaine d'Ouche avec pour thème les années 1960
- Sortie au théâtre des Feuillants dans le cadre du Festival « A pas contés »
- Après-midi récréatif avec les Blouses Roses
- Sortie au musée école de Chenôve
- Sortie à la Ferme de l'âne au zébu à Etaules
- Pique-nique
- Sortie à la Toison d'Or



Activités cognitives

- Ateliers mémoire

Activités intergénérationnelles

- Préparation d'un repas avec des jeunes élèves du collège Gaston Bachelard
- Présentation de poèmes japonais par les collégiens du collège Gaston Bachelard
- Après-midi avec les enfants du personnel aux Bégonias autour de la préparation de gâteaux

Activités diverses

- Utilisation d'une tablette géante (grande table interactive)
- Utilisation d'un Motomed, appareil permettant aux résidents de faire des exercices en étant assis dans un fauteuil roulant ou une chaise mais aussi en position allongée
- Présentation de tours de magie par Monsieur MUGNIER, bénévole, qui propose également une diffusion de films de ses voyages dans les 80 pays qu'il a visité
- Distribution de fleurs
- Journée bien-être avec une aide-soignante qui propose des massages
- Jeu de l'oie sur le lavage des mains en partenariat avec une infirmière hygiéniste du CHU
- Séance de photos portraits des résidents avec la présence d'un photographe professionnel. Une exposition de l'ensemble de ces photos a été faite afin de permettre aux familles de pouvoir les acheter
- Loto des fleurs aux Marguerites
- Organisation des retrouvailles par Mickaël, animateur au Port du canal, entre une résidente et sa sœur qui réside en région parisienne et qui ne s'étaient pas revu depuis 20 ans

Monsieur le Directeur remercie les animateurs suite à cette présentation.

5. Site internet - EPCAPA

Monsieur LEFAIVRE informe les membres du CVS que l'EPCAPA s'est doté depuis peu d'un site internet, véritable vitrine et outil de communication pour l'établissement. Il précise que le but de disposer de ce site est de partager les informations pratiques ainsi que les nouveautés de l'établissement. Ainsi, chacun peut consulter depuis ce site internet les actualités de l'EPCAPA, les menus de la semaine, les animations, les événements à venir et les nouveaux projets. Il communique l'adresse du site aux participants : www.epcapa-dijon.fr et précise qu'il sera accessible pour tous dès mercredi 16 juin 2023.

6. Questions et informations diverses

Monsieur le Directeur aborde à présent le point relatif aux questions posées par les résidents.

Remplacement des véhicules

De nouveau, les résidents souhaitent savoir s'il est prévu de remplacer un des véhicules de l'EPCAPA par un TPMR adapté.

Monsieur le Directeur rappelle que cette question a déjà été étudiée mais qu'une telle dépense représente un investissement très lourd qui se chiffre à environ 70 000 €. Il précise qu'au vue de la construction du nouvel établissement et du coût pour pouvoir l'équiper l'EPCAPA va devoir faire de gros investissements qui pour le moment ne permettront pas d'acquérir un nouveau véhicule.

Demande de projection de films durant les week-end au Port du canal

Les résidents du Port du canal souhaiteraient que des films soient diffusés durant les week-end, en l'absence de l'animateur, ce à quoi l'animateur répond que cela a déjà été tenté mais que bien souvent des querelles ont eu lieu entre les résidents c'est la raison pour laquelle cela ne se fait plus.

Lampe de chevet et oreillers pour les chambres du nouveau site

Les résidents demandent s'il est utile d'apporter une lampe de chevet ou si les chambres du nouvel établissement en seront équipées. La question est également posée pour les oreillers.

Monsieur le Directeur indique que cela n'est pas prévu dans l'équipement des chambres et que chacun peut apporter sa propre lampe de chevet ainsi que son oreiller personnel.



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON

Devenir des sites les Marguerites et le Port du canal

Les résidents se demandent que vont devenir les 2 sites après le déménagement.

Monsieur le Directeur répond que les 2 bâtiments seront vendus car la vente de ces deux biens permettra à l'EPCAPA de contenir au maximum l'augmentation du prix de journée.

Aménagement du jardin des Bégonias

Les résidents souhaitent faire part de leur satisfaction quant à l'aménagement du jardin aux Bégonias.

Monsieur le Directeur et Monsieur LEFAIVRE précisent qu'il faut informer les familles que le jardin est accessible à tous et mettre en place une signalétique.

Le petit ascenseur des Bégonias se referment parfois trop vite

Monsieur le Directeur n'avait pas eu connaissance de ce problème avant ce jour. Il indique qu'il va falloir faire une demande d'intervention auprès de la société en charge de la maintenance des ascenseurs afin qu'une vérification soit faite.

Longue attente avant d'avoir de l'eau chaude dans les chambres

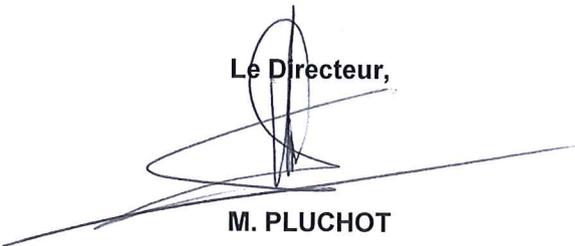
Certains résidents trouvent qu'il faut attendre longtemps avant que l'eau devienne chaude dans leurs chambres.

Monsieur le Directeur répond qu'il faut le signaler au technicien en charge de la maintenance afin qu'il puisse résoudre ce problème.

Madame FLACELIERE souhaite savoir de quelle manière les procès-verbaux des CVS sont diffusés aux familles. Monsieur le Directeur indique qu'ils sont à disposition auprès des accueils de chaque site. Monsieur LEFAIVRE ajoute que dorénavant ils seront également disponibles sur le site internet de l'EPCAPA. Un mail sera envoyé à l'ensemble des familles pour qu'elles en soient informées.

Ce point ne suscitant plus de question, Monsieur le Directeur remercie les membres présents et lève la séance à 17h30 et précise que le prochain Conseil de la Vie Sociale sera organisé au mois de septembre 2023.

Le Directeur,


M. PLUCHOT

La Présidente,

Mme MATHOUILLET

